



## Vente sans garantie d'un quad enfant sur le net

Par **fred10**, le **27/12/2008** à **10:17**

bonjour , j'ai acheté pour noel un quad a mon fils par internet et il s'avere que celui ci ne fonctionne pas correctement ( il demarre mais ne roule qu'au pas en marche avant et a pleine puissance en arriere ) apres avoir pris contact avec le vendeur celui m'annonce que je doit lui ramener le vehicule afin qu'il m'etablisse un devis pour les reparations ? d'apres lui ,le vehicule etant vendu sans garantie ( ce qui ne m'a pas ete preciser a la vente mais uniquement marquer sur la facture a la livraison ) je n'ai pas d'autre choix que de payer ? j'aimerais savoir si dans ce cas il existe un recours si je ne trouve pas d'accord avec lui . je precise que le vendeur est un professionnel  
merci d'avance pour vos reponses